

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du
Mercredi 10 décembre 2025
De la commune de LA VRAIE-CROIX

Séance du 10 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	13

L'an deux mil vingt-cinq, le dix décembre, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

Présents : P.GUIBLIN – P.BOUVET – S.ROUSSELET – J.CAPELLE – M.LEFORT – C.ROLLAND – E.BROHAN – P.BONNIN – S.TACHEAU

Convocation : le 02 décembre 2025

Absents excusés : M.PRIME pouvoir donné à P.BOUVET – E.GEVA pouvoir donné à M.LEFORT – M.QUATREVAUX pouvoir donné P.GUIBLIN – S.POUPET pouvoir donné à S.ROUSSELET

Absents : M.PONDARD

Secrétaire de séance : S.TACHEAU a été désignée secrétaire de séance.

SOMMAIRE

Ordre du jour :

1. Révisions tarifs 2025
2. Sécurité :
 - mise en place caméra vidéo surveillance restaurant scolaire
 - mise en place système contrôle d'accès Mairie
3. Allées cimetière ancien et entrée
4. Décision modificative budgétaire
5. Questions diverses

1 - RÉVISIONS TARIFS 2025

Le conseil délibère ce jour sur les tarifs appliqués à la location des salles, les concessions cimetière (revalorisé selon l'indice des prix à la conso +1,2 %), les baux de location (IRL 2T25 + 0,87 %), les baux commerciaux (0,07%), bail à ferme, Bâtiments communaux (crèche EPHAD -5,40%) Les salles, la maison Louis (+1,2%).

Adopté à l'unanimité

2 - SÉCURITÉ

Présentation des devis pour la mise en place d'une caméra de surveillance à l'extérieur du restaurant scolaire et un système de contrôle d'accès à la mairie, montant des devis : 810 € et 4 724 € HT

Adopté à l'unanimité

3 - ALLÉES CIMETIERE ANCIEN ET ENTRÉE

Pour permettre une meilleure circulation dans le cimetière, il est proposé de remplacer le gravillon des allées principales en enrobé (comme l'allée d'entrée qui avait été faite il y a quelques années). Trois devis sont proposés.

Le conseil valide à l'unanimité le devis de l'entreprise Pigeon à 20 177 €.

4 - QUESTIONS DIVERSES

Point avancée des travaux :

- L'îlot Jehanno : toiture en cours, la rue devrait être réouverte pendant les vacances.
- Les maisons Le Cadre : menuiseries en cours, peintures, portillon, plombier et électricien ont terminé, proposition de faire les terrasses en dalle drainante (au lieu d'un béton simple). Des locataires sont déjà trouvés pour une des maisons, ils devraient rentrer dans la maison d'ici la fin de l'année si les réceptions de travaux sont conformes.

Le marché de Noël : repli en salle de la Glyscène, fort succès.

La petite tournée : 2 communes peuvent accueillir 2 manifestations, lecture du cahier des charges, sachant que les communes accueillantes n'auront pas de représentation pour le prochain Festimômes. Le conseil est favorable à la candidature de la commune.

Présentation du trophée de la fleur d'or remis à Paris le 3 décembre.

Point d'avancement des travaux de la chapelle : devis en cours pour la consolidation du mur soutenant la cloche.

Lotissement des terres de bourg : planning, plan de la tranche nord.

Déploiement des câbles pour la fibre à partir de la semaine prochaine.